

La Commission Locale de l'Eau (CLE)

La Commission Locale de l'Eau est une instance spécialement créée par la loi sur l'eau de 1992 pour piloter l'élaboration et suivre la mise en œuvre du SAGE. Elle est l'assemblée délibérante du SAGE.

Sa composition et ses règles de fonctionnement sont encadrées réglementairement. Sur le SAGE Aisne Vesle Suipe, c'est le Préfet de la Marne qui est responsable de la procédure et qui nomme les membres de la Commission.

La C.L.E. du SAGE Aisne Vesle Suipe est composée de 56 représentants répartis dans 3 collèges :

- 28 représentants du collège des collectivités territoriales et des établissements publics locaux
- 14 représentants des usagers, propriétaires riverains, organisations professionnelles et associations
- 14 représentants du collège de l'Etat et de ses établissements publics.

[Voir les arrêtés de CLE](#)

Le président de la CLE est Serge HIET, maire de Val-de-Vesle.

Il est assisté de 3 vice-présidents :

- Claude VIGNON, Maire de Heutrégiville (51)
- Rémy GILET, Vice-Président du Syndicat Intercommunal de Mise en valeur et de Gestion de l'Aisne non navigable Axonaise (SIGMAA)
- Jean-Marc BRIOIS, Maire de Asfeld (08)

Le bureau de la CLE est composé de 12 membres.

Les commissions thématiques

Les commissions thématiques sont ouvertes à tous.

Elles sont un lieu de concertation et ont un rôle fondamental dans le SAGE puisqu'elles sont chargées de discuter et préparer les dispositions du SAGE qui seront ensuite présentées à la CLE. Elles se sont notamment réunies à 11 reprises entre mars et mai 2011 à ce sujet.



Commission thématique "qualité", le 16 juin 2011 à Gueux

Il existe à l'heure actuelle 2 commissions thématiques, traitant les 5 thèmes suivants :

- Gestion de la ressource en période d'étiage
- Qualité des eaux superficielles et souterraines
- Inondations et ruissellement
- Qualité des milieux aquatiques et humides
- Alimentation en eau potable

La cellule d'animation du SAGE

La cellule d'animation est composée d'une animatrice, Khady Yacine POUYE, qui a pour mission d'assister la CLE dans la rédaction des documents.

L'animatrice est employée par le SIABAVES, structure porteuse du SAGE Aisne Vesle Suipe.

Cellule d'animation du SAGE Aisne Vesle Suipe / Coordonnées :

SIABAVES, 2 esplanade Roland Garros 51100 Reims

Tel : 03 26 77 36 14

Fax : 03 26 77 70 69